

Commune de Gilette

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS  
PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

Dossier d'enquête publique  
valant porter-à-connaissance

Plan de zonage



Le commissaire enquêteur  
Claude COLIN

Pour le préfet,  
Le Secrétaire Général  
Philippe LOOS

Mai 2022

1:6 000

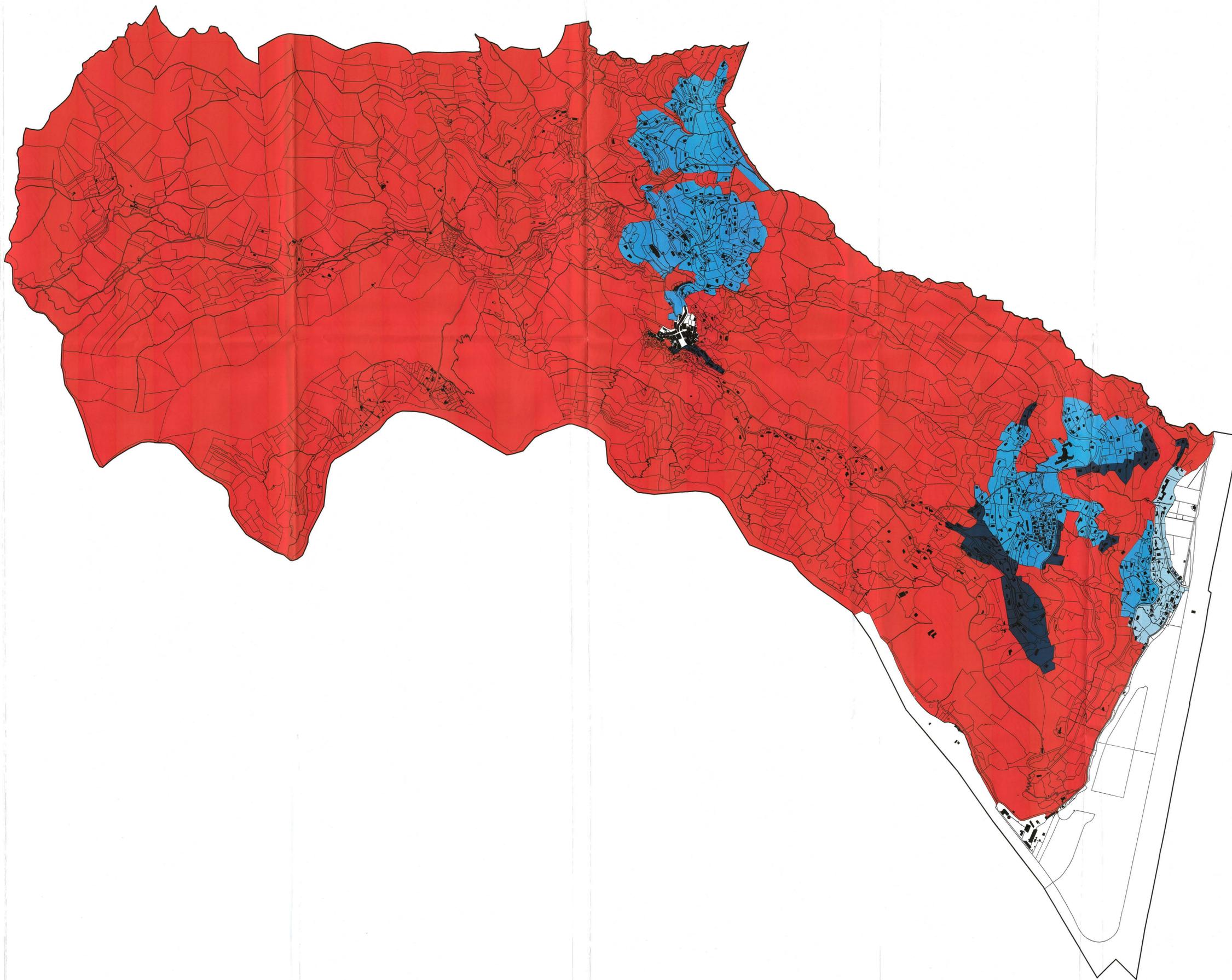
PRESCRIPTION du PPRIF : 16 juin 2021

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : Le 5 août 2022

ENQUETE PUBLIQUE : Du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023

APPROBATION du PPRIF :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
ALPES-MARITIMES  
SERVICE DEPLACEMENTS-RISQUES-SECURITE



Zones :

- R - Zone de risque fort à très fort
- B1a - Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
- B1 - Zone de risque modéré
- B2 - Zone de risque faible
- Zone non concernée par le risque

0 250 500 750 1 000 Mètres



Source : SMI et parcelle PCI vecteur (dgi 2021)